

Opération coup de poing et coup de com' contre les incivilités ce jeudi matin en centre-ville de Nice

Eric Galliano Publié le 22/09/2022 à 12:51, mis à jour le 22/09/2022 à 12:44

Deux fois par mois, la municipalité déploie les gros moyens dans un quartier de la ville pour traquer dépôts sauvages, jets de détritrus et crottes de chiens non ramassées. Avec des verbalisations à la clé.



Opération contre les incivilités du quotidien avenue Notre-Dame ce jeudi matin.

Photo Sebastien Botella / Nice Matin

Ce jeudi matin, à l'heure du laitier, les agents de la LAC, un service municipal chargé de lutter contre les atteintes au cadre de vie, ont investi le secteur Jean-Médecin. Il y a quinze jours, ils étaient à la Madeleine, et le mois dernier dans le Carré d'or.

Sur le terrain, ces opérations coup de poing mobilisent les policiers municipaux de la LAC mais aussi des agents du nettoyage et les services métropolitains de la voirie.

Derrière les écrans du centre de supervision urbain, un fonctionnaire guide à distance les effectifs. Gare à ceux qui ne ramassent pas la crotte de leur chien, jettent leur mégot ou leur mouchoir dans le caniveau plutôt que dans une poubelle ou abandonnent leurs ordures ménagères sur le trottoir. Autant d'incivilités qui peuvent coûter cher.

"De 235 euros à 1.500 euros", rappelle Christian Estrosi.

Enquête parfois difficile

Le maire est venu faire le bilan de l'opération conduite dans le centre-ville ce jeudi. Elle a donné lieu à 11 verbalisations : sept pour dépôt sauvage et quatre pour jet de débris. D'autres PV seront peut-être dressés ultérieurement. Car il faut parfois mener l'enquête pour trouver le coupable de ces incivilités. Fouiller les poubelles en quête d'un document à en-tête, d'un bon de livraison ou d'un ticket de caisse... Comme aujourd'hui. Le reçu affiche le nom du café voisin.

"Et bien, allons-y, lance le maire. Nous allons lui expliquer notre manière de penser." Mais le restaurateur semble de bonne foi. Il ne comprend pas comment son sac-poubelle a pu se retrouver sur le trottoir. *"Nous disposons de notre propre conteneur dans le hall de l'immeuble, expose-t-il. Mais les résidents y jettent parfois leurs propres poubelles."* Quand ce ne sont pas *"les entreprises mandatées par la copropriété pour sortir les conteneurs qui préfèrent ne sortir que les sacs pour ne pas avoir à revenir le lendemain matin pour les rentrer"*, soulève le responsable de la LAC, Richard Capriata. *"Ou les agents du nettoyage qui, tout simplement, ne les ramassent pas"*, souffle un habitant du quartier.

Caméras nomades et appareils photos chasseurs pour le flagrant délit

La piste du coupable se brouille. Et ce sont souvent les copropriétés qui trinquent. L'amende finit alors dans les charges communes. Lorsqu'elle est dressée du moins. Car *"ce parcours judiciaire est très encadré par le ministère public, rappelle Christian Estrosi. On ne fait pas ce qu'on veut."*

D'ailleurs, à peine *"15 à 20% des dépôts sauvages donnent lieu à verbalisation"*, reconnaît Richard Capriata.

Difficile d'identifier le propriétaire d'une machine à laver ou d'un canapé abandonné sur la voie publique. Sauf lorsque l'auteur de ces dépôts sauvages est pris en flagrant délit. Pour cela, la Ville s'est équipée de caméras mobiles et d'appareils photos chasseurs. Très efficaces sur le réseau collinaire. Elle déploie aussi des ASVP (agents de sécurisation de la voie publique) en civil. Pas question de laisser faire.

C'était le message de cette opération coup de poing et coup de com'. *"Je ne laisserai pas s'installer ce type de comportements. C'est un combat permanent"*, martèle Christian Estrosi qui souligne la particularité de la ville : *"A Nice on ne se contente pas de ramasser, on va chercher les gens qui, à la source, sont responsables pour les sanctionner."* Telle est la mission de la LAC et de ses 18 agents.